



Grand Prix Jeune Golf de Cabourg Le Home 15 et 16 septembre 2018



RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est conforme au cahier des charges des Grands Prix Jeunes de la FFGolf (Vademecum FFG 2018 §1.2.1-5) et est approuvé par la Ligue de golf de Normandie.

Il complète les règlements généraux des épreuves fédérales individuelles amateurs.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de moins de 17 ans licenciés de la Fédération Française de Golf ou d'une fédération étrangère reconnue:

- répondant aux exigences des règles du Statut Amateur ;
- satisfaisant aux critères d'index par catégorie d'âge définis ci-dessous ;
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.
- ayant acquitté le droit de jeu fédéral 2018 de 35 € (paiement possible via l'espace licencié).

SERIES ET QUOTAS

CATEGORIES		Garçons		Filles		Nbre Total max (dont WC max)
		Nombre mini / maxi	Index max	Nombre mini / maxi	Index max	
MINIMES	2002-2003	6 / 18	11,4	3 / 6	18,4	24
BENJAMINS	2004-2005	18 / 30	21,4	6 / 12	28,4	42
U 12	2006 ou après	18 / 30	32,4	6 / 12	41,4	42
Nombre total		42 / 78		15 / 30		108 (11) max

L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions **le vendredi 31 aout 2018**. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

La liste des joueurs retenus et en liste d'attente à la date de clôture des inscriptions sera publiée par le club au plus tard **le jeudi 6 septembre 2018**.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs minimes et benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke-play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

La ligue de Normandie dispose de **11 wild-cards (WC)** concernant des joueurs détenant des index supérieurs aux limites fixées. Les Wild-Cards devront être validées par la ligue de Normandie avant la date de clôture des inscriptions. Le nombre de wild card s'inscrit dans les limites du champ maximum et leur répartition s'effectue indépendamment des catégories

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Cadets: Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot électrique: L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Épreuve "non fumeur": pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer (y compris la cigarette électronique). Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Accompagnateurs: pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs, etc..., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Si les accompagnateurs ne se montraient pas suffisamment raisonnables, l'arbitre de la compétition pourrait être amené à interdire l'accès au terrain aux contrevenants, voire à l'ensemble des accompagnateurs.

Contrôles antidopage: Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFGOLF (§ 4.1 du Vademecum).

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une **autorisation écrite des représentants légaux**. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans. Chaque participant doit donc être porteur de cette autorisation pendant la durée de la compétition.

Formulaire disponible dans les clubs (voir Vademecum FFG 2018 § 4.1).

Journée d'entraînement: les participants pourront faire un parcours d'entraînement gratuitement entre la date limite de clôture des inscriptions et la date du 1er tour de l'épreuve sur réservation auprès du club au

02.31.91.25.56

Le comité de l'épreuve est constitué de 3 ou 5 personnes dont au minimum : 1 représentant du club organisateur, 1 représentant du corps arbitral, 1 représentant de la Ligue (qui peut être un des autres arbitres).

FORMULE DE JEU

STROKE-PLAY brut / 36 trous / 18 trous par jour

Marques de départ et distances retenues

Catégories	Garçons	Filles
Minimes	Marques et longueur Blanches 5256 m	Marques et longueur Bleues 4556 m
Benjamins	Jaunes 4997 m	Rouges 4141 m
U12	Argent 4326 m	Violettes 3815 m

Classement: Le classement est un classement brut par série.

En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie, le départage se fera en play-off « trou par trou » immédiatement après l'arrivée du dernier joueur de la série, et se déroulera sur le ou les trous choisis par le Comité de l'épreuve. En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le départage sera fait sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

ENGAGEMENTS

Les engagements sont à réaliser avant **vendredi 31 aout 2018 à minuit, par courrier adressé au golf de Cabourg Le Home**. Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription fixés à 30 €, à l'ordre de GCCH Gestion. Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le mercredi 5 septembre 2018 à minuit. Tout joueur déclarant forfait après la date de clôture des inscriptions reste redevable du droit de compétition, sauf en cas de force majeure.

PRIX

Trophées offert au 1^{er} de chaque catégorie, souvenir pour les 3 premiers de chaque catégorie.



FICHE D'INSCRIPTION

Grand Prix jeune du Golf de Cabourg Le Home

15 et 16 septembre 2018

NOM _____
PRENOM _____
SEXE ___ M F
DATE DE NAISSANCE _____
NATIONALITÉ _____
N° DE LICENCE _____ INDEX _____
CLASSEMENT MERITE JEUNES* _____
CLUB _____
ADRESSE _____

E-MAIL _____
TELEPHONE _____

Une inscription ne pourra être prise en compte que si elle comporte par écrit tous les renseignements demandés dans cette fiche accompagnée du montant d'inscription (30€ à l'ordre de GCCH Gestion).

Inscription à retourner avant le vendredi 31 aout 2018 à l'adresse ci-dessous:

GCCH Gestion
Golf Club de Cabourg Le Home
38 Avenue du président René Coty
14390 Varaville

Rappel : Le droit de jeu fédéral doit être également réglé sur le site de la FFGOLF ou auprès de votre club

Le secrétariat du Golf de Cabourg Le Home est à votre disposition pour tous renseignements utiles:

02.31.91.25.56

contact@golfclubdecabourglehome.com

**à titre indicatif, seul le classement à la date limite d'inscription sera pris en compte*